



**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 décembre 2025**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le deux décembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

**N°44**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, soit 23 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN par Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 20h00, Mme Ayse TARI par Mme Yvette FOURNIER, M. Gérard FAUGERES par M. Patrick BROQUERIE, Mme Christine DEFFONTAINE par M. Sébastien BRAZ, M. Dorian LASCAUX par M. Raphaël CHAUMEIL

**Etaient absents :** Mme Aïcha RAZOUKI, Mme Stéphanie PERRIER, Mme Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

### **Motion relative à la liaison Bordeaux-Lyon qui ignore le Massif Central**

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire expose :

La SNCF a annoncé récemment l'ouverture d'une liaison TGV entre Bordeaux et Lyon via la région Parisienne et Massy, sans s'appuyer sur la ligne historique qui traverse le centre de la France.

Considérant que cette décision poursuit le sacrifice du Massif Central dans l'offre de service des lignes ferroviaires et de l'entretien du réseau, avec pour conséquences :

- des temps de parcours interminables,
- des correspondances absurdes,
- l'obligation de prendre la voiture,
- des entreprises pénalisées,
- des habitants assignés à résidence ferroviaire.

Considérant que cette nouvelle offre condamne encore davantage la réouverture d'une liaison ferroviaire directe, moderne et efficace entre Bordeaux et Lyon par le Massif Central :

- indispensable pour l'aménagement équilibré du territoire national,
- indispensable pour relier entre elles les métropoles régionales autrement que par Paris,
- indispensable pour donner une perspective à la Creuse, l'Allier, la Corrèze, la Haute-Vienne, le Puy-de-Dôme et l'ensemble du centre de la France.

Face à cette décision incompréhensible, inacceptable et profondément injuste, le **Conseil municipal de la Ville de Tulle demande :**

1. **La relance d'une véritable liaison ferroviaire Bordeaux-Lyon en train d'équilibre du territoire par le Massif Central, en s'appuyant sur le tracé historique et en engageant enfin les rénovations nécessaires. Cette desserte pourrait être pensée sur le modèle du Nantes-Lyon qui fonctionne très bien.**
2. **Une politique d'aménagement du territoire cohérente, fondée sur l'équité entre les régions.**
3. **Une concertation réelle avec les élus, les acteurs économiques et les habitants concernés.**

ADOPTÉE à l'unanimité



Le Maire,

Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 04 DEC. 2025  
Date et ref de l'accusé de réception : 04 DEC. 2025

JM - 02122025